

"Initiation à la viticulture biologique" 10 et 11 mars 2016

Public Concerné : Viticulteurs/trices et porteurs de projet en viticulture

Objectifs

Acquérir les compétences et connaissances réglementaires et techniques nécessaires à un passage en bio : conduite du vignoble, travail du sol, gestion de l'enherbement, protection sanitaire, amendements et fertilisation, vinification bio, démarches admin

Contenu

Jeudi 10 mars

9h00-12h30 13h30 - 17h00

Réglementation de l'agriculture biologique

Démarches de certification en AB

Les aides disponibles pour le passage en AB

Fertilisation et amendements en AB

Gestion de l'herbe, implantation d'engrais verts et travail du sol

Vendredi 11 mars

9h00-12h30 13h30 - 17h00

Protection sanitaire de la vigne en AB

Vinification bio : réglementation et techniques

Visite d'un domaine certifié AB

Infos complémentaires

Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

Adhérent 80€/€

Non adhérent 90€/€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Plus de renseignements

Lison POSTEL

agribiovar@bio-provence.org

Agribio 83

Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne

83 340

CANNET DES MAURES

Tel. 04 94 73 24 83

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

10 mars 2016

09:00 - 17:00 (14hrs)

Château Margillière - Route de Cabasse

83170 BRIGNOLES

Garance MARCANTONI (Chambre d'agriculture du Var).

Lison POSTEL

Financier(s)

